

POSTE DE POLICE MUNICIPALE HÔTEL DE VILLE ET POSTE MOBILE

LE POSTE DE POLICE MUNICIPALE DE L'HÔTEL DE VILLE,
DÉLIVRE LES PRESTATIONS SUIVANTES :

► **AUTORISATIONS D'ACCÈS ET DE
STATIONNEMENT SUR LA PLACE
GEORGES FRÈCHE :**

DÉMÉNAGEMENTS : *deux jours maximum.*

- Particuliers : sur présentation d'un justificatif de domiciliation sur la place Georges Frêche, d'une pièce d'identité et de la carte grise du véhicule.
- Professionnels : sur présentation du document K-bis et de la carte grise du véhicule de société.

CHANTIERS : *quinze jours maximum renouvelables.*

- Particuliers : sur présentation d'un justificatif de domiciliation sur la place Georges Frêche et de la carte grise du véhicule.
- Professionnels : sur présentation du document K-bis ou de la carte d'artisan en cours de validité et de la carte grise du véhicule de société.

MANIFESTATIONS : *durée limitée en fonction des autorisations.*

- Particuliers : sur présentation de l'autorisation délivrée par les services compétents pour organiser et animer des manifestations (sportives ou culturelles) sur la place Georges Frêche et de la carte grise du véhicule.
- Associations culturelles ou sportives : sur présentation de l'autorisation délivrée par les services compétents pour organiser et animer des manifestations (sportives ou culturelles) sur la place Georges Frêche et de la carte grise du véhicule.

► **PRISE EN COMPTE D'UNE INFORMATION
OU D'UN SIGNALLEMENT**

Suite à un appel téléphonique ou passage au poste de police d'un administré, les agents d'accueil établissent une fiche de signalement si cela concerne les problématiques relevant de la compétence de la police municipale : stationnement abusif ou répressif, nuisances sonores, dégradations...

Cette fiche est transmise au responsable de police municipale du secteur concerné pour traitement.
Délai de réponse sous 15 jours.

**POSTE DE POLICE MUNICIPALE
DE L'HÔTEL DE VILLE**

Boulevard Antonelli

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15

Tél. 04.67.34.88.30

- Tram
Lignes 1 et 3 : station Moularès/Hôtel de ville
Ligne 4 : station Georges Frêche
- Parking Mairie : accès par avenue Germaine Tillion

▶ RESTITUTION DE CARTES GRISES

Suite à la rédaction d'une fiche d'immobilisation ou de circulation provisoire d'un véhicule effectué par un agent de Police Municipale, les agents d'accueil ont en charge la restitution de la carte grise au propriétaire du véhicule immobilisé.

DÉFAUT DE CONTRÔLE TECHNIQUE :

- Particuliers : sur présentation de la fiche de circulation provisoire, d'une pièce d'identité et de la visite de contrôle technique.
- Professionnels : sur présentation de la fiche de circulation provisoire, d'une pièce d'identité, du document K-bis et de la visite de contrôle technique.

CAS D'IMMOBILISATION DU VÉHICULE :

- Particuliers : sur présentation de la fiche d'immobilisation, d'une pièce d'identité et du véhicule pour vérifier la mise en conformité ou tout justificatif (pneu usé, plaque non conforme...).
- Professionnels : sur présentation de la fiche d'immobilisation, d'une pièce d'identité, du document K-bis et du véhicule pour vérifier la mise en conformité ou tout justificatif (pneu usé, plaque non conforme...).

LE POSTE MOBILE DE POLICE MUNICIPALE

Ce fourgon, outil de prévention et de proximité, vient en soutien de l'activité habituelle à l'occasion de permanences au cœur des quartiers. Des agents de police municipale renseignent, orientent et prennent en compte les informations ou signalements des administrés.

Le véhicule est positionné régulièrement les samedis sur les marchés suivants :

- 1^{er} samedi du mois : secteur Centre
Marché des Arceaux
- 2^e samedi : secteur Sud marché
Parc Tastavin
- 3^e samedi : secteur Nord parking halles des 4 saisons
Marché Mosson
- 4^e samedi : secteur Nord plan des 4 seigneurs
Place Jean Baumel

Des permanences complémentaires sont mises en place sur l'ensemble de la commune.

+ D'INFOS SUR

www.montpellier/policemunicipale.fr

VILLE DE MONTPELLIER

Direction de la Sécurité et de la Tranquillité Publique
Hôtel de Ville
1, place Georges Frêche
Tél. 04 67 34 70 51

montpellier.fr

